

# LE COLLÈGE AU LfV

## LE COLLÈGE AU LfV

Le Lycée Français de Vienne propose les **enseignements obligatoires** suivants :

- **Éducation physique et sportive (EPS)** : 2 heures hebdomadaires en 6<sup>ème</sup>, 3 heures pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- **Enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale)** : 1 heure + 1 heure par semaine
- **Français** : 4 heures hebdomadaires
- **Histoire-Géographie** : 3 heures ou 2 heures hebdomadaires pour les élèves en Section Internationale
- **Mathématiques** : 4.5 heures en 6<sup>ème</sup>, 3.5 heures en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- **EIST (Enseignement interdisciplinaire scientifique et technologique) en 6<sup>ème</sup>** : 4 heures
- **SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** : 1.5 heures
- **Technologie en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** : 1.5 heures
- **Physique-Chimie en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** : 1.5 heures
  
- **Deux langues vivantes obligatoires : l'allemand et l'anglais.** Les cours d'allemand langue maternelle et d'histoire-géographie en langue allemande sont proposés aux élèves de langue maternelle allemande ou ayant un niveau de langue jugé suffisant. Ils sont obligatoires pour les élèves de nationalité autrichienne. Ils constituent la **Section Internationale de langue allemande**.
  
- Les cours de religion sont obligatoires pour les élèves de nationalité autrichienne ayant une confession déclarée. Une désinscription à la rentrée de septembre est possible.
  
- Une consolidation en langue française aux élèves en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, dont le français n'est pas la première langue.

## LA CLASSE DE 6<sup>ème</sup>

- **EIST (Enseignement Interdisciplinaire Scientifiques et Technologiques).** En 6<sup>ème</sup> seulement, les enseignements de Physique, de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et de Technologie sont regroupés sous ce titre. Cet enseignement familiarise les élèves avec la méthodologie scientifique.

## LA CLASSE DE 5<sup>ème</sup>

**Enseignement facultatif :**

- **Le Latin** dès la 5<sup>e</sup> en tant qu'enseignement facultatif, pour permettre d'obtenir à tout élève le souhaitant le « Lateinnachweis » ou « Latinum » en fin de seconde.

## LA CLASSE DE 4<sup>ème</sup>

Un seul enseignement facultatif est possible, à choisir parmi :

- **Latin** : 3 heures par semaine
- **Arabe** : 3 heures par semaine

Un enseignement facultatif supplémentaire :

- **A.L.C. (Anglais Langue et Civilisation)** : les élèves motivés ont la possibilité de suivre l'option euro-anglais à raison de 2 heures par semaine à partir de la 4<sup>ème</sup>. La structure A.L.C. offre à ses élèves un enrichissement et un éclairage différent sur la langue et le monde anglophone apporté par un professeur d'anglais.

## LA CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

Un seul enseignement facultatif est possible, à choisir parmi :

- **Latin** : poursuite du latin à raison de 3 heures par semaine
- **Arabe** : poursuite de l'arabe comme autre langue vivante à raison de 3 heures par semaine

Enseignement facultatif supplémentaire :

- Poursuite de l'enseignement de l'A.L.C. commencé en 4<sup>ème</sup>.  
La poursuite de l'enseignement en structure A.L.C. d'une année à l'autre n'est pas systématique. Il faut préciser la poursuite de cet enseignement lors de l'inscription pédagogique en fin de 4<sup>ème</sup>.

## LES ATELIERS

L'offre des **ateliers facultatifs** est en cours de réactualisation et fera l'objet d'une communication spécifique à la rentrée. L'ouverture de ces ateliers dépend du nombre d'inscrits, certains peuvent faire l'objet d'une sélection parmi les élèves.

À titre d'information, les ateliers facultatifs conduits ces dernières années étaient les suivants :

- Ambassadeurs en herbe - Atelier d'éloquence et d'art oratoire,
- Model United Nations (MUN),
- Maths en Jeans,
- Club cinéma